

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## Gouvernement-Syndicats : protocole d'accord formalisé

J.K.M

Libreville/Gabon

Le Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, a réuni, hier, à son cabinet, les secrétaires généraux des organisations syndicales regroupées au sein de la Confédération gabonaise des syndicats libres (CGSL) et de la Confédération syndicale gabonaise (Cosyga), Jean-Claude Bekale et Philippe Djoula. L'objectif était d'informer le Premier ministre de la suspension quelques heures plus tôt du préavis de grève relatif au projet de réforme du Code du travail déposé sur la table du gouvernement le 17 janvier 2020. La ministre de l'Emploi, de la Fonction publique, chargée du Dialogue social, Madeleine Berre, qu'assistait sa déléguée Gisèle Akoghet, était

présente. L'accord paraphé intègre plusieurs engagements. Notamment le fait que le gouvernement prend acte de la plénière souhaitée par les partenaires sociaux. Le gouvernement et les partenaires s'engagent à ouvrir une plénière sur la réforme du Code du travail avec l'ensemble des parties. À ce point s'ajoutent la suspension du préavis de grève ainsi que la mise en place d'un chronogramme qui sera fixé d'accord parties. Après avoir rappelé aux uns et aux autres la méthode de travail du gouvernement qui, sur instructions du président de la République, Ali Bongo Ondimba, privilégie le dialogue pour répondre aux préoccupations des travailleurs, Julien Nkoghe Bekale a rappelé que le gouvernement œuvre à protéger et à défendre les droits des tra-

vailleurs. Dans cette optique, il a tenu à rassurer les syndicats de ce que le gouvernement a pris le temps de réexaminer les réformes querellées dans le nouveau Code du travail, avant d'annoncer que le calendrier d'exécution des points retenus sera respecté.

"Nous avons demandé au ministre Berre de vous recevoir et d'arrêter une méthode de travail et de concertation (...), notre sacerdoce est de travailler pour répondre favorablement et progressivement aux problèmes de nos compatriotes. Le gouvernement ne travaillera jamais à l'encontre du travailleur", a déclaré Julien Nkoghe Bekale, avant de saluer l'esprit patriotique avec lequel les confédérations syndicales travaillent pour défendre les droits des travailleurs. Une défense garantie, selon lui, par



Le Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, brandissant le protocole d'accord.

le gouvernement qui continue de tout mettre en œuvre pour favoriser l'employabilité des jeunes et préserver les droits des travailleurs. "Je vous remercie pour l'esprit patriotique. Vous avez véritablement montré que vous défendez les intérêts des travailleurs aux côtés du gouvernement qui est le premier défenseur des travailleurs. Le gouvernement ne posera aucun

acte qui va à l'encontre des travailleurs", a poursuivi le Premier ministre. Terminant son propos, il a annoncé la tenue d'une grande rencontre consacrée aux réformes du Code du travail et au mode de désignation des représentants des syndicats, ainsi que la création d'un cadre de concertation destiné à prévenir les malentendus entre le gouvernement et les syndicats.



GALERIE MARCHANDE DE  
MBOLO

011 72 61 19

OUVERTURE  
NOUVEAU  
MAGASIN À  
LIBREVILLE

23 JANVIER 2020